

07 septembre 2006

N° 19 – 2006

Pour toute information complémentaire, appeler :

Godefroy de Colombe +33 (0)1 46 98 73 50

Directeur des Affaires Publiques

Jim Root +33 (0)1 46 98 72 32

Directeur des Relations Investisseurs

Le rapprochement de SCOR et Revios reçoit le feu vert de la Commission Européenne

La réalisation du rapprochement de Revios (Revios Rückversicherung AG) et SCOR reste soumise d'une part à l'obtention d'autorisations réglementaires de commissions de contrôle des assurances (ou leurs équivalents) dans sept juridictions où le Groupe opère et d'autre part à l'approbation des autorités de concurrence dans quatre juridictions, en particulier celle de l'Union Européenne.

Dans ce cadre, SCOR se félicite de la décision de la Commission Européenne du 6 septembre 2006, de ne pas s'opposer à l'acquisition de Revios par le Groupe SCOR. La Commission estime ce rapprochement conforme aux règles du marché unique et à l'accord sur le Secteur Economique Européen (EEA Agreement).

Cette décision constitue une étape importante du processus de rapprochement de SCOR et de Revios dont la fusion au sein de SCOR Global Life permettra de constituer un Groupe parmi les tous premiers acteurs du marché européen de la réassurance Vie.

Calendrier de communication 2006

Résultats au 3^{ème} trimestre 2006

8 novembre 2006

SCOR

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 763 096 713 Euros